

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2018_092

Séance du jeudi 22 novembre 2018

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 26/11/2018

Présents : 14

L'an deux mille dix-huit et le vingt-deux novembre l'assemblée

Votants: 14

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain

Pour : 14

JAFFARD,

Contre : 0

**Secrétaire de séance: Alain
JAFFARD**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Michèle BUISSON, Yves
COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER,
François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan
MAURIN, Thierry MAZOYER, Dominique MOLINES, Michel RIOU,
Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER,
Yves Elie LAURENT, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Françoise
THYSS

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul
COMMANDRE, Albert DOUCHY, Marie LION, Yves SERVIERE

Objet: Fermeture de l'ALSH - DE_2018_092

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le bilan de l'expérience d'ouverture d'un ALSH en 2018. Cet ALSH a été ouvert tous les mercredis de l'année scolaire et deux semaines durant les petites vacances.

Cela représente un coût total de 12 799.71 € à la charge de la commune.

La fréquentation du service a été assez basse avec une moyenne de 4 enfants par jour.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et au vu de la faible utilisation du service par rapport à son coût très élevé,

DECIDE de ne pas reconduire l'expérience pour l'année 2019.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/12/2018 048-200057594-20181122-DE_2018_092-DE